

Témoignage

« J'étais là », le jour où René Chabasse est tombé sous les balles Nazies

« J'étais là lorsque René Chabasse a été abattu le 21 février 1944 à l'angle de la rue de Périgueux et du boulevard Orfond (rebaptisé le 26 avril 1945 boulevard René Chabasse). » C'est par ces mots que Josette Garnaud a raconté à Nathalie Nieto, lors de la commémoration de la mort de René Chabasse le 22 février dernier, le souvenir de cette journée resté intact dans sa mémoire.

À seulement 8 ans, elle se rappelle en détail de cet après-midi. « J'ai même vu une personne poser un vélo contre le mur pour que le Résistant puisse s'en emparer et s'échapper. Malheureusement, il n'y est pas parvenu » se souvient-elle.

Malgré l'avis de ses amis, René Chabasse décide de se rendre à Angoulême, chez Berger, au 88 boulevard d'Orfond. La maison, surveillée par la Gestapo, servait de « boîte aux lettres » et de lieu de réunions clandestines. Arrêté, il parvient à s'échapper à deux reprises avant d'être finalement rattrapé et abattu par un soldat allemand.

Nous sommes allés rencontrer Josette Garnaud à la résidence Montana, à Angoulême, où elle vit aujourd'hui.

Née à Angoulême le 28 juillet 1936, elle est une grand-mère de près de 90 ans pétillante et élégante, à l'esprit toujours vif. Avec malice, elle raconte quelques souvenirs qui lui reviennent de cette époque.

Elle habitait au 106 Place de la Bussate près de la rue de Périgueux. Les Allemands patrouillaient souvent sous ses fenêtres. Le soir venu, lorsqu'elle allait dans sa chambre et allumait la lumière, des coups de sifflet des soldats occupants retentissaient aussitôt. « Nous n'avions pas le droit d'allumer la lumière si les volets n'étaient pas fermés. Moi, petite fille, je ne comprenais pas pourquoi ». Elle se souvient aussi du jour de la Libération d'Angoulême, le 31 août 1944, les soldats allemands avaient troqué leur képi contre le casque. Pour

les habitants, c'était le signe que leur départ approchait et que la ville allait enfin être libérée. Pendant près de deux heures, elle a raconté de nombreux souvenirs de cette période difficile, même si, pour sa part, elle n'a pas connu de privations et pouvait compter sur le soutien d'un père aimant.

Au fil de ses souvenirs, Josette Garnaud fait revivre une page douloureuse de l'histoire d'Angoulême. À travers le regard de la petite fille qu'elle était alors, c'est toute une époque qui reprend vie, rappelant l'importance de transmettre ces témoignages pour que la mémoire de la Résistance et de ceux qui y ont laissé leur vie ne s'efface jamais.



Josette Garnaud,
Le souvenir de son enfance resté gravé à jamais.

(Suite de la page 4)

Marc Bloch, historien et résistant, entrera au Panthéon le 23 juin (suite)

insulte à la mémoire des fusillés. Il n'y a pas eu de troubles importants causés par la venue de cette députée, juste des sifflets lors du dépôt de sa gerbe. Malgré cela, le Général commandant le Camp de Souge, et la Préfecture ont ensuite signifié à l'Association que si ces « troubles » se reproduisaient, l'avenir de la cérémonie serait remis en cause. Est-ce une protestation de la députée auprès de la Préfecture, ou bien une initiative du Général qui craint pour son avenir si un jour le Rassemblement National accède au pouvoir ? En tout cas, si malheureusement cela se produit, ce parti fondé par des anciens Waffen-SS, miliciens, collabos, OAS aura gagné. Il aura réussi à effacer de la mémoire collective ce qui peut rappeler jusqu'où peut conduire une idéologie d'extrême droite, et on peut craindre que cette stratégie se généralise dans d'autres lieux de mémoire. On ne peut que souhaiter une réponse favorable du président de la République à la demande de la famille de ce grand résistant que fut Marc Bloch.

Marc Bloch a reçu les décorations suivantes :

- > Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire en 1920
- > Croix de guerre 1914-1918 avec trois étoiles d'argent et une étoile de bronze (4 citations)
- > Croix de guerre 1939-1945 avec une étoile de vermeil (1 citation)
- > Médaille de la Résistance française, avec rosette (décret du 24 avril 1946)

Jacques Baudet, adhérent et ami de notre association nous informe qu'il donnera une conférence sur Marc Bloch le samedi 25 avril 2026 à 15 heures, au 44 rue de Montmoreau - Angoulême.

Il est bien connu en Charente, c'est un historien de formation, ancien professeur d'histoire-géographie et membre depuis 1998 de l'Académie d'Angoumois.

Entrée : 5 € pour les auditeurs ponctuels. Les personnes désirant participer au déjeuner amical précédant la séance, à 12 h 15, au restaurant Chez Paul, 8 place Francis Louvel, Angoulême, doivent s'inscrire auprès de la secrétaire de l'Académie d'Angoumois, Monique Guérin-Simonnaud (06 84 64 09 12 ou m-guer1@orange.fr), avant le samedi 18 avril.

Ce QR code vous permet
d'accéder directement
à notre site Internet



Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne,
Mairie. 16590 BRIE <http://asfb.brie.fr>



Association
pour le Souvenir
des Fusillés
de La Braconne

N°53 - mai 2026

Éditorial

Après 80 ans, le monument aux Fusillés de la Braconne reste bien plus qu'un monument du passé.

Il a rendu aux Fusillés leur dignité et à nous tous l'espoir d'un avenir commun fondé sur la démocratie et la solidarité.

Malgré les épreuves et les doutes du présent, leur héritage rappelle que rien n'est jamais définitivement perdu quand les valeurs républicaines sont défendues.

Mardi 5 mai 2026

Commune de Saint-Michel (16)

◇ 18 h 00 Cérémonie anniversaire de la fusillade du 5 mai 1943

devant le monument aux Morts de St-Michel (cimetière derrière la mairie)

Samedi 9 mai 2026

Monument Fusillés Braconne

◇ 10h 30 Cérémonie organisée par l'ASFB

Comme chaque année une cérémonie commémorative aura lieu devant le monument des Fusillés de la Braconne.

Repas en commun

◇ 12 h 30 Bar-Restaurant le Repaire
(anciennement les Bosquets) 317 rue du Souvenir des Fusillés de la Braconne à Brie (16)
◇ Pour ceux qui le souhaitent, repas à la charge de chacun (16 €).

S'inscrire avant le 4 mai 2026 auprès de Michèle Dessendier (06 87 49 39 23) ou bien par mail asfbdessendier@gmail.com

15 janvier 2026 – assemblée générale de l'ASFB à Garat (16)

L'assemblée générale de l'ASFB (Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne) s'est tenue de manière délocalisée à Garat, jeudi 15 janvier, accueillie par Laurent Dugué, maire de la commune qui a rendu hommage à Raymond Corbiat, enfant du pays et l'un des fusillés exécutés dans la forêt de la Braconne en janvier 1944, dont le nom figure sur le Monument aux Morts de Garat.



Les adhérents réunis autour des maires de Garat et Brie et du directeur l'ONaCVG

Michèle Dessendier, présidente de l'association briaude, a rappelé le message fondamental qu'elle souhaite transmettre : « La Résistance est le refus de l'injustice. Nous avons la responsabilité de nous souvenir de ceux qui sont morts pour défendre la dignité humaine et nous devons nous recentrer sur nos valeurs afin de conserver et de transmettre la Mémoire aux jeunes générations.

Elle a présenté le rapport moral et les activités de l'association, dont l'effectif demeure stable avec 88 adhérents. Parmi les actions menées figurent :

Des interventions dans les écoles élémentaires, au cours desquelles elle raconte, dans un langage adapté aux enfants, l'histoire de Marinette. C'est une histoire qui retrace la résistance charentaise, elle est inspirée des faits réels et puisée dans les souvenirs des familles de fusillés de la Braconne.

(Suite page 7)

Hommage à Raymond Corbiat

À l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 janvier 2026 à Garat, il a été rendu un vibrant hommage à Raymond Corbiat, enfant de Garat fusillé le 15 janvier 1944 à la Braconne.

C'est sur invitation de M. le maire de Garat et de l'amicale des combattants de Garat que nous nous sommes retrouvés nombreux pour cette occasion.

Tout d'abord un dépôt de fleurs a eu lieu devant le caveau familial où il repose au cimetière de la commune.

Ensuite l'ensemble des participants, accompagné d'anciens combattants de Garat et du porte drapeau de l'ASFB, se sont rendus devant le monument aux Morts pour déposer plusieurs gerbes.

Deux petites-filles de Raymond Corbiat étaient présentes, elles ont prononcé un discours pour honorer leur grand-père. Elles ont remercié les associations pour leur attachement à faire perdurer la mémoire et elles ont été les rapporteuses de ce moment fort en émotion auprès de leur père, Jean Corbiat qui se trouvait dans l'impossibilité de se déplacer mais qui reste très attaché à notre association par la distance.

Il est à noter aussi la présence de M. André Veyssière qui avait rédigé un texte retraçant l'histoire locale de la Résistance au travers du parcours de Raymond Corbiat.

Discours de Catherine et Marie-France (petites-filles de Raymond Corbiat)

« Nous tenons à vous remercier chaleureusement de cet émouvant hommage rendu à Raymond Corbiat, notre grand-père. Notre père Jean Corbiat, son fils, et notre famille s'associent à nous pour vous remercier.

Merci d'honorer sa mémoire afin de regarder ce passé douloureux et nous interroger également sur le présent.

Que penserait notre grand-père Raymond de l'époque actuelle si fragile et si sombre ?

Lui qui, avec ses camarades résistants ont su dire non à l'occupation, non à la peur, non à l'injustice. Il a payé de sa vie ce choix de liberté, comme tant d'autres.

Notre grand-père aimait la France, la France des libertés, des droits sociaux, la France de la justice.

Notre grand-père voulait résister pour atteindre un idéal de fraternité et le respect des valeurs.

Aujourd'hui, plus que jamais, il ne faut pas oublier ces combattants afin de continuer d'agir pour conserver notre démocratie et tous ces droits obtenus.

Il faut, encore et encore, dire non au racisme, non à l'indifférence, non à la violence et transmettre cette mémoire à travers tous les actes du quotidien. Nous le devons pour ces courageux femmes et hommes morts pour la France, morts pour nous, morts pour les futures générations.

Le mot RESISTANCE doit retentir dans nos vies car malheureusement l'injustice et l'inconscience des hommes sont redevenues une réalité.

Nous le devons à tous ces résistants,

Nous te le devons, grand-père. »



De Vous à Nous

Les autorités ont adressé leurs meilleurs vœux 2026 à notre association :

Jérôme Hamois, Préfet de la Charente

Nathalie Clarenc, sous-préfète de Cognac

Colonel Alain Ulm, délégué militaire départemental de la Charente et commandant le bassin d'Angoulême.

René Pilato, député, s'est excusé de ne pouvoir assister à l'hommage rendu à Raymond Corbiat ainsi qu'à la cérémonie du 15 janvier 2026 mais tient à saluer l'engagement constant des communes de Garat et de Ruelle-sur-Touvre dans le devoir de mémoire.

Lors de son adhésion à notre association, Michel Gourgues nous adressait une lettre qui nous annonçait le décès de son épouse, **Claire Gourgues née Jean** (parente avec Armand Jean Résistant fusillé le 15 janvier 1944). Nous lui adressons nos sincères condoléances et nous garderons de Claire le souvenir d'une personne engagée qui honorait la mémoire des résistants en se souvenant de leur courage et de leurs sacrifices avec intégrité, justice et espoir.

Audrey Mangin, jeune étudiante à l'université d'Angers nous a adressé un courriel dans lequel elle nous expose son projet scolaire : « Je travaille depuis deux ans sur les femmes engagées dans la Résistance et la déportation, en m'intéressant aux formes de

transmission de leur mémoire. En Master 1, j'ai consacré mon mémoire aux récits publiés par trois résistantes françaises (Brigitte Friang, Madeleine Riffaud et Marie-José Chombart de Lauwe). J'y ai étudié leurs motivations à écrire (transmettre, rendre hommage, alerter) ainsi que les contextes dans lesquels leurs témoignages ont été produits et reçus. Ce travail m'a permis de réfléchir à la place longtemps marginalisée des voix féminines dans l'histoire et la mémoire de la Résistance. Cette année, en Master 2, j'analyse les témoignages de résistantes déportées diffusés à la télévision française depuis les années 2000. À travers un corpus important d'archives audiovisuelles, j'examine la manière dont ces femmes sont mises en récit, les figures retenues et celles qui restent plus discrètes dans l'espace médiatique. Mes recherches ne portent pas sur une région en particulier, mais je m'intéresse notamment, parmi d'autres parcours, à celui d'Andrée Gros Duruisseau, dont la trajectoire peut faire écho à votre travail de mémoire. »

C'est avec plaisir que nous soutenons ces initiatives et que nous accompagnons ces jeunes dans leurs recherches. Nous consacrerons une place dans cette Lettre du Souvenir aux articles que les jeunes veulent bien nous proposer. Faisons confiance aux jeunes : en portant le devoir de mémoire, ils transforment l'histoire en espoir et construisent un avenir de liberté et de paix.

(Suite de la page 1)

15 janvier 2026 – assemblée générale de l'ASFB à Garat (16) (suite)

Des ateliers citoyens au collège de La Rochefoucauld, le soutien à la création d'un jeu d'énigmes (escape game) sur le thème de la Résistance, conçu par des collégiens participant au Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Une aide apportée à Lisa Metreau pour la préparation de son mémoire consacré à la transmission de la Mémoire.

Présence de l'association représentée par Michel Cholet à la cérémonie de Souge (33) où 4 charentais ont été fusillés le 21 septembre 1942 : Jean et Prosper Guillon, Alexandre Pateau et Lucien Vallina.

L'association poursuivra en 2026 ses actions pour la jeunesse :

- en soutenant 14 élèves du collège Norbert Casteret de Ruelle-sur-Touvre, engagés dans le Concours national de la Résistance et de la Déportation,
- par le don de 60 ouvrages de Michel David pour ce même concours,
- l'aide à deux jeunes d'Angoulême du LISA qui préparent un documentaire fondé sur des témoignages.
- soutien et accompagnement de jeunes étudiant(e)s qui sont en recherche de témoignages et documents pour leurs travaux.

Par son engagement constant auprès des jeunes générations, l'ASFB réaffirme son rôle essentiel dans la transmission de la Mémoire et des valeurs de la Résistance.